SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Formation DUERP

Évaluer les risques professionnels et construire un plan de prévention efficace



DURÉE TOTALE	LANGUE	OBJECTIF FINAL
21 heures	Français	DUERP à jour
Formation complète	100 % en français	et plan d'actions PAPRIPACT

Objectifs de la formation

- Comprendre et maîtriser l'évaluation des risques professionnels
- Élaborer et mettre à jour le DUERP en conformité réglementaire
- Identifier les dangers et prioriser les actions de prévention
- Construire un plan d'actions efficace (PAPRIPACT)

La démarche

1 Identifier
les dangers et les situations à risques

2 Évaluer
les risques avec une méthode de cotation

3 Prioriser
les actions de prévention

4 Agir
avec un plan d'actions et un DUERP à jour

Organisme certifié Qualiopi
au titre des actions de formation

Intra ou inter-entreprises
dans vos locaux ou les nôtres

Sarthe et départements voisins
Mayenne, Orne, Maine-et-Loire…

Référent handicap
adaptations étudiées sur entretien

PROGRAMME ET MODALITÉS

Formation DUERP · 21 heures

Programme détaillé

1 Cadre et enjeux de la santé et sécurité au travail

- Fondamentaux de la santé et sécurité au travail
- Cadre réglementaire et obligations liées au DUERP

2 Identifier et évaluer les risques

- Identification des dangers et situations à risques
- Méthodes d'évaluation et hiérarchisation des risques
- Analyse des familles de risques (INRS), dont les RPS

3 Construire le plan d'actions et le DUERP

- Élaboration du plan d'actions et du PAPRIPACT
- Création, structuration et mise à jour du DUERP

4 Mise en pratique

- Études de cas et mises en pratique terrain

Moyens pédagogiques

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

Suivi et évaluation

Suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de fin de formation

Évaluation

- L'évaluation des compétences est réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur, selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant, à chaud, dès la fin de la formation : satisfaction et perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs.

Accessibilité

- Formation accessible à toutes et tous ; adaptation du contenu et des modalités selon le handicap, sur entretien préalable
- Référent handicap : Yoann Puech – administration@forma-py.fr

Prévenir aujourd'hui pour protéger demain

Contact et inscriptions : 06 21 28 60 63 · administration@forma-py.fr

Demande de devis ou de rendez-vous : www.forma-py.fr

Demander un rendez-vous